

Tom Pouce

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici arrivés dans la belle saison avec l'envie de faire des activités dehors pour le bien de chacun, des petits comme des grands.

Pour cela, Myriam, assistante maternelle, vous propose une « balade sensorielle » que vous retrouverez dans la rubrique « Espace des Assmats ».

Comme chaque année, l'exposition intergénérationnelle aura lieu en juin. N'hésitez pas à nous faire parvenir les dessins des enfants afin de pouvoir réaliser notre fresque aux couleurs d'Orient. Pour faire découvrir les pâtisseries orientales aux enfants, une matinée de cuisine et de dégustation est prévue au restaurant La Cannelle.

Vie familiale, vie conjugale, vie professionnelle, vie personnelle... Quelle fatigue !!

Comment l'épuisement, la fatigue émotionnelle, le stress d'être parent se développent-ils aujourd'hui dans les familles ? Pour répondre à toutes ces questions, nous vous proposons une conférence animée par Gérard Vallat. Toutes les informations sont disponibles dans ce journal.

En Inde comme dans de nombreuses régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, le massage des bébés est une tradition qui se transmet de mère en fille depuis des siècles. Cette pratique ancestrale se développe de plus en plus dans nos pays occidentaux. Afin de faire découvrir les bienfaits de ces massages pour bébé, une initiation sera proposée aux parents au cours du trimestre. Vous pourrez en savoir plus en allant consulter le dossier du journal.

Le site de la CAF monenfant.fr a évolué. Si vous êtes assistant(e) maternel(le), il vous permet de mettre en ligne vos informations concernant votre disponibilité ainsi que d'autres renseignements. Vous trouverez dans la rubrique « Infos pratiques » comment mettre cela en place et où se renseigner sur le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

Bien amicalement,

Martine Kuhn,
Responsable du Relais Petite Enfance.

Relais Petite Enfance
17, rue du Stade
25800 VALDAHON
Tél. 03 81 26 00 92
Port. 06 82 35 63 10

E-mail : m.kuhn@portes-haut-doubs.fr



Avril Mai Juin 2019



HORAIRES

VALDAHON

Sans rendez-vous

Mardi 14h - 17h

Jeudi 9h - 11h30

Sur rendez-vous

Lundi 16h - 19h

Vendredi 9h - 11h

Mairies de **BOUCLANS,**
ORCHAMPS-VENNES ou
PIERREFONTAINE-les-
VARANS

Uniquement

Sur rendez-vous

Mardi 9h30 - 11h

Jeudi 14h30 - 17h30

ATTENTION !

Horaires des
permanences des
JEUDIS 11/04 et 2/05 :
accueil téléphonique et
physique de 14h à 17h
(au lieu de 9h à 11h30)

**Fermeture du relais
du 15 au 20 avril 2019**

ANIMATIONS

EN JOURNÉE

Renseignements et inscriptions

17 rue du Stade

25800 VALDAHON

07 86 16 36 98

ou

e.laligant@portes-haut-doubs.fr
(voir planning joint à ce journal).

DANS CE NUMÉRO

page 1

LES ANIMATIONS

pages 2 - 3

ACTIVITÉS AU RELAIS PETITE ENFANCE

- Séance de sensibilisation aux massages bébé
- Les couleurs d'Orient
- Conférence « Être parent sans s'épuiser »
- Activités à destination des assistant(e)s maternel(le)s :
 - Caf'échanges
 - Repas des assistant(e)s maternel(le)s

Monenfant.fr : nouveautés

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

page 4

INFOS PRATIQUES

Rémunération de l'assistant(e) maternel(le)

L'ESPACE DES ASSMATS

- Balade sensorielle
- Les assiettes ludiques



JOURNAL GRATUIT DISPONIBLE DANS LES POINTS DE DÉPÔT SUIVANTS :

Relais Petite Enfance / Multi-accueil Trotinette / Multi-accueil Les P'tits bouts d'cur / Multi-accueil Orchamps-Vennes / Multi-accueil Avoudrey / Micro-Crèche La Sommette / Micro-Crèche Vercel / Halte-garderie Vernierfontaine / Micro-Crèche Tralalère Orchamps-Vennes / Bibliothèque municipale Valdahon / Bibliothèque municipale Orchamps-Vennes / Bibliothèque municipale Pierrefontaine-les-Varans / Médiathèque municipale Bouclans / Ludothèque / C.M.S.Valdahon / Maison de Services au Public Valdahon / B.E.S.H. / 13^e Régiment du Génie / Sur le site de valdahon.com / Mairies du Pays des Portes du Haut-Doubs.



13^e Régiment du Génie
Camp de Valdahon

Activités proposées au Relais Petite Enfance

MASSAGES BÉBÉ

Marie Rousselet, instructrice en massage bébé à « La parent 'aise de Marie » nous parle dans ce numéro du Tom Pouce des massages pour les bébés.

« Éducatrice de jeunes enfants et instructrice membre de l'Association Française de Massage pour Bébé (AFMB), j'enseigne aux parents un programme inspiré des techniques indiennes, suédoises et de réflexologie ainsi que quelques mouvements issus du yoga. »

Le massage pour bébé

En Inde comme dans de nombreuses régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, le massage des bébés est une tradition qui se transmet de mère en fille depuis des siècles. Actuellement, cette pratique ancestrale se développe de plus en plus dans nos pays occidentaux, notamment par l'intermédiaire des instructeurs de l'IAIM (International Association of Infant Massage) présents dans plus de 70 pays du monde.

Les bienfaits des massages sont nombreux. Masser son bébé est avant tout un échange d'amour et de tendresse qui enrichit le lien parent-enfant. **Il s'agit d'une autre manière de communiquer avec son bébé et d'un moyen pour apprendre à mieux le comprendre. Ces moments privilégiés apportent détente, bien-être et confiance en soi tant du côté du bébé que de celui du parent.** La relaxation que produit le massage aide le bébé à réguler son sommeil, à diminuer son stress, à acquérir une meilleure capacité d'adaptation. **Le massage stimule les systèmes digestifs, hormonaux, immunitaires, circulatoires, respiratoires et sensoriels, et développe la conscience corporelle du bébé.**

Non thérapeutiques, les massages enseignés dans cette méthode peuvent toutefois soulager quelques maux tels que les coliques, la constipation, les ballonnements, les poussées dentaires, les tensions musculaires, les congestions nasales, etc.

Enfin, le massage offre au bébé un sentiment de sécurité en continuité avec les ressentis in utero.

Le cycle d'apprentissage se déroule sur 5 séances d'1h30 espacées d'une semaine avec un maximum de 5 bébés par groupe. Il s'adresse aux bébés âgés de 1 à 10 mois. À chaque séance, les parents apprennent à masser une ou deux nouvelles parties du corps. Cette progression permet au bébé et à son parent d'assimiler en douceur les différents mouvements. Par la suite, les parents auront donc tout le loisir de reproduire ces gestes sur leur(s) enfant(s) à la maison.

Lors des séances de massage, le rythme et les désirs du bébé sont respectés. Chaque séance se termine par un échange informel concernant des thèmes en lien avec l'arrivée d'un nouveau-né (ex : les pleurs, les coliques, le sommeil, le rythme, les états de conscience, la motricité, la reprise du travail...).

Pour faire découvrir les bienfaits des massages bébé, le Relais Petite Enfance organisera le **vendredi 3 mai 2019 des séances d'une heure de sensibilisation** aux massages bébé. Ces séances animées par Marie Rousselet seront proposées par petits groupes aux parents d'enfants âgés de 1 à 10 mois, dans les locaux du Relais Petite Enfance.

« Les bébés ont besoin de lait, oui. Mais plus encore d'être aimés, et de recevoir des caresses. (...) Chez les bébés la peau prime tout. Elle est le premier sens. C'est elle qui sait. (...) Être portés, bercés, caressés, être tenus, être massés, autant de nourritures pour les petits enfants, aussi indispensables, sinon plus, que vitamines, sels minéraux et protéines. »

Extrait du livre *Shantala, un art traditionnel, le massage des enfants* de Frédéric Leboyer, Seuil.

Marie Rousselet présentera aux parents et à leur enfant l'intérêt des massages, ainsi qu'une initiation aux gestes de pré-massage pour calmer et apaiser bébé.

Inscription obligatoire avant le 20 avril 2019 au Relais avec le coupon réponse joint au Tom Pouce.

Adresse : Relais Petite Enfance - 17 rue du stade - 25800 Valdahon
Mail : e.laligant@portes-haut-doubs.fr

L'horaire retenu vous sera communiqué autour du 25 avril.

À l'issue de cette heure de sensibilisation, il sera possible pour les parents qui le souhaitent de participer au cycle de 5 séances massages bébé, qu'animerà Marie Rousselet dans les locaux du Relais Petite Enfance.

Le programme et le déroulement du cycle seront détaillés lors de la séance de sensibilisation.

Le Relais prendra en charge une participation financière. Le coût des 5 séances sera ainsi ramené à **65€ par famille**. (Si le coût financier est un frein à votre participation, n'hésitez pas à nous en faire part pour qu'une solution soit envisagée.)

Pour information, les dates prévues pour les cycles seront :

• Soit les vendredis après-midi 17/05, 24/05, 31/05, 7/06, 14/06 de 14h30 à 15h30.

• Soit les samedis matin 18/05, 25/05, 1/06, 8/06, 15/06 de 10h à 11h.

Les personnes intéressées pourront se manifester à l'issue de la séance de sensibilisation.

Les couleurs d'Orient au RPE

Cette année l'exposition intergénérationnelle porte sur « Les couleurs d'Orient ».

Elle aura lieu du **7 au 11 JUIN** à l'Espace Ménétrier de Valdahon.

Le samedi 8 juin, un temps de contes et comptines animé par les assistant(e)s maternel(le)s et les parents sera proposé à 16h30 aux tout-petits accompagnés par leur famille.

Cela viendra clôturer plusieurs séances de formations animées par Sabah Maach, de « La voix de Sabah », organisées par le Relais Petite Enfance.

Pour que chacun puisse participer à cette exposition, n'oubliez pas de nous retourner d'ici le 15 MAI les dessins envoyés avec le dernier Tom Pouce, afin que nous puissions les exposer à l'Espace Ménétrier.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir de nouveau ce dessin !!



Matinée restaurant à La Cannelle

Nous vous invitons à passer une matinée à cuisiner et déguster des pâtisseries orientales au restaurant La Cannelle, 24 rue de la Gare à Valdahon le **lundi 6 mai de 9h30 à 11h**.

Inscription obligatoire avant le 8 avril avec le coupon-réponse joint au Tom Pouce.

Places limitées.

La priorité sera donnée aux enfants de plus de 18 mois. Une confirmation de votre inscription vous sera communiquée autour du 25 avril.

Du nouveau sur le site monenfant.fr !

monenfant.fr Vous accompagner dans votre vie de parent



« Le site mon enfant.fr fait peau neuve afin de mettre l'accent sur l'accueil des jeunes enfants et les services permettant aux professionnels de l'accueil individuel de valoriser leurs activités. En seulement quelques clics, assistant(e)s maternel(le)s, vous pouvez désormais compléter votre profil qui comprend notamment des informations sur votre cadre d'accueil, vos disponibilités, ainsi que les activités proposées aux enfants. »

1 - Si vous n'apparaissez pas sur le site monenfant.fr

Vous devez alors contacter les services du conseil départemental (PMI, secrétariat des assistant(e)s maternel(le)s 03 81 26 04 20) car vous n'avez sûrement pas donné votre accord écrit pour figurer sur le site.

2 - Si vous apparaissez sur le site et que vous étiez déjà habilité(e) sur l'ancien site mon-enfant.fr

Il vous suffira alors de réinitialiser votre mot de passe. Pour cela, connectez-vous au site www.monenfant.fr (espace « je suis un professionnel ») avec votre identifiant (adresse email) et cliquez sur « mot de passe oublié ».

3 - Si vous apparaissez sur le site et que vous n'étiez pas encore habilité(e) sur l'ancien site mon-enfant.fr

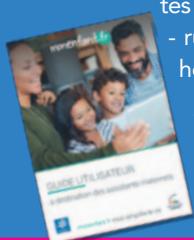
Dans ce cas, vous devez faire une demande d'habilitation depuis le site www.monenfant.fr (espace « je suis un professionnel ») en cliquant sur « vous n'êtes pas encore habilité ».

Une fois votre habilitation effectuée, vous pourrez alors mettre à jour votre profil :

- rubrique « présentation » : information générale sur vous et votre lieu d'accueil (formations, accueil spécifique, brevet de secourisme...)
- rubrique « infos pratiques » : modalités d'accueil (logement, activités proposées, projet d'accueil, sorties...)
- rubrique « disponibilités » : selon votre agrément, les horaires, les jours...

... Pensez à actualiser régulièrement votre profil !

La Caf a mis en ligne un guide d'utilisation à votre service « Guide utilisateur à destination des assistants maternels ». N'hésitez pas à contacter votre Relais pour l'obtenir par mail.



CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Pour rappel, le CAP Petite Enfance est devenu le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

Afin d'obtenir des informations sur les nouvelles modalités des passations, vous pouvez contacter les services du Rectorat :

Sandrine POIVERT - Assistante administrative
Division des Examens et Concours (DEC 5 - Rectorat)
Sandrine.poivert@ac-besancon.fr - 03 81 65 74 78

Conférence

« Être parent sans s'épuiser »

Animée par Gérard Vallat
Mardi 30 avril 2019 à 20h30
à l'Espace Ménétrier, Valdahon

Conférence organisée par les structures multi-accueil de Valdahon, « Trottinette », « Les p'tits bouts d'cuir » et le Relais Petite Enfance des Portes du Haut-Doubs.

Entrée libre et gratuite.

VIE FAMILIALE, VIE CONJUGALE, VIE PROFESSIONNELLE, VIE PERSONNELLE... QUELLE FATIGUE !!!!

Les femmes qui travaillent sont-elles coupables, les parents qui s'épuisent sont-ils coupables ? Et peuvent-ils rester capables ?

Élever un enfant est-il plus difficile aujourd'hui ? La fatigue, l'épuisement qui nous gagne est-il normal ?

Comment l'épuisement, la fatigue émotionnelle, le stress d'être parent se développent-ils aujourd'hui dans les familles ?

Comment concilier nos lourdes tâches de parents compétents attentifs à nos enfants, de conjoint épanoui en couple ? Et comment rester attentif à soi-même pour rester en bonne santé ?

Actions du Relais à destination des assistant(e)s maternel(le)s



« CAF ÉCHANGES »

Le Relais Petite Enfance des Portes du Haut Doubs vous propose des temps d'échanges en présence des enfants autour d'un café.

À chaque mois son endroit et son thème ! Ces moments de convivialité se déroulent de 9h30 à 11h autour d'un sujet qui vous est proposé ou que vous pouvez nous soumettre. Chaque assistant(e) maternel(le) accueillant un ou plusieurs enfants ou n'ayant aucun enfant accueilli ce jour-là peut participer.

Pour les mois à venir, nous vous proposons :

« L'enfant et son corps »
lundi 13 mai de 9h30 à 11h,
à Flangebouche, dans les locaux du périscolaire.

Une psychologue de l'antenne petite enfance viendra échanger avec nous sur le thème de la pudeur, de l'apprentissage de la propreté, et du rôle de l'assistant(e) maternel(le) dans ce passage.

Inscription obligatoire avec le coupon joint au Tom Pouce.

« REPAS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S »

Comme chaque année, le Relais Petite Enfance vous propose une soirée conviviale avec un temps d'échange autour d'un repas. Il se déroulera le vendredi 5 juillet 2019 à l'espace culturel de Bouclans à 20h.

Cela fait plusieurs années que le fonctionnement de cet événement est le même. Si vous souhaitez y apporter des modifications ou faire des suggestions, n'hésitez pas à venir pour en parler lors de cette soirée.

Inscription obligatoire avant le 21 juin avec le coupon joint au Tom Pouce.

« Réunions d'information IRCEM PRÉVOYANCE »

Celles-ci sont proposées par les Relais autour de notre territoire et ouvertes aux assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile à 20h les :

Mardi 21 mai au Relais de Saône
Mardi 18 juin au pôle famille de Maiche



Renseignements et inscriptions au 03 81 52 09 47.

• RÉMUNÉRATION DE L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Taux horaire minimum pour l'assistant(e) maternel(le) au 1^{er} janvier 2019 : 2,82€ brut soit 2,21€ net.

ATTENTION ! La revalorisation du montant du SMIC n'entraîne pas automatiquement une revalorisation du salaire horaire de l'assistant(e) maternel(le), sauf si celui-ci est rémunéré au minimum légal.

• INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

L'assistant(e) maternel(le) bénéficie d'une indemnité d'entretien pour couvrir certains frais : jeux et matériels d'éveil, matériels et produits de couchage et de puériculture (sauf les couches fournies par les parents), consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc.

Selon la **convention collective du particulier employeur** (article 8) : « l'indemnité afférente à ces frais est due pour chaque journée d'accueil. Elle ne peut être inférieure au montant défini par l'accord paritaire du 1^{er} juillet 2004 soit 2,65€ par journée d'accueil ».

Selon la **législation** : en application de la loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et des articles L423-18 et D423-6 et 7 du CASF depuis le 1^{er} juillet 2012, les indemnités d'entretien doivent correspondre à 85% du minimum garanti mentionné à l'article L.141-8, soit 3,08€ par enfant pour une journée de 9h.

Ce montant est calculé en fonction de la durée effective d'accueil quotidien.

• PLAFOND JOURNALIER CAF

Pour une prise en charge des cotisations par la CAF (enfants de moins de 6 ans), la rémunération brute de l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) ne doit pas dépasser un plafond journalier de référence (5 fois la valeur du SMIC horaire brut) par enfant gardé. Ce plafond est de 50,15€ brut soit 39,12€ net au 1^{er} janvier 2019.

• INFORMATION SUR LES HEURES COMPLÉMENTAIRES ET SUPPLÉMENTAIRES

La loi sur les mesures d'urgence économique et sociale prévoit un dispositif de réduction des cotisations sociales salariales au titre des heures supplémentaires et complémentaires applicable à compter de la période d'emploi de janvier 2019.

Cette exonération s'applique aux employeurs d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) et de garde à domicile, pour les heures supplémentaires et complémentaires. La réduction salariale s'applique uniquement sur les cotisations vieillesse et veuvage de base.

Notre site internet est en cours d'évolution pour permettre le calcul de cette exonération.

Le parent doit continuer de déclarer le salaire net versé au titre des heures supplémentaires ou complémentaires de la personne salariée comme habituellement.

Nous vous tiendrons informés prochainement des modalités de cette nouvelle mesure.

Infos législations : Source PAJEMPLOI

L'espace des assmats

Voici un endroit consacré au métier d'assistant(e)s maternel(le)s.

Ici nous invitons tou(te)s les professionnel(le)s qui le souhaitent à nous faire partager un instant de leur quotidien auprès des enfants.

Une balade, une recette, une activité, des commentaires, des idées à partager...

Si vous nous envoyez des photos, nous flouterons les visages. Si vous souhaitez mettre un poème, une chanson prise sur internet... Merci de nous indiquer les sources.

Ce projet mettra en valeur votre travail et votre quotidien professionnel auprès des différents lecteurs (parents, assistant(e)s maternel(le)s, partenaires, élu(e)s...)

Vous pouvez envoyer vos futurs articles à l'adresse suivante : e.laligant@portes-haut-doubs.fr

Une belle idée pour le printemps ! BALADE SENSORIELLE CHEZ MYRIAM

Lors d'une balade, nous sommes passées sous un tilleul qui sentait très bon, j'en ai cueilli une petite branche pour la faire sentir aux filles. Puis en rentrant à la maison, je suis passée au jardin chercher quelques feuilles de lavande, ciboulette, thym, queues d'échalotes, (pas seulement des choses qui sentent bon !) thuya, fanes de carottes, menthe...

Au début, je leur ai fait sentir et regarder les différentes plantes et odeurs, puis les yeux bandés, elles ont essayé de les reconnaître. Bien sûr, ensuite, c'est moi qui avais les yeux bandés, et elles me faisaient reconnaître les feuilles, avec plus ou moins de chatouilles sous le nez...

Voilà une idée toute simple de memory sensoriel !



ASSIETTES LUDIQUES

Les beaux jours arrivent... Un peu de fraîcheur, de couleur, de vitamines et de gaieté dans vos assiettes !
Amusez-vous et régaliez-vous !



Sources : <https://www.parents.fr/enfant/nutrition/funny-food-50-assiettes-rigolotes-qui-feront-saliver-les-enfants-13649#slide51001crea.com>

Assistantes maternelles, votre situation change, pensez à informer le Relais

Coupon à retourner au Relais Petite Enfance - 17, rue du Stade - 25800 VALDAHON

Nom Prénom Rue

Code postal Commune Tél.

Je déménage : nouvelle adresse :

Je suis disponible pour enfant(s). Âge(s) : Je suspends mon agrément Je ne suis plus disponible

Fait à le Signature

Parents, si vous souhaitez recevoir le journal du Relais « Tom Pouce » à chaque parution à votre domicile pendant l'année, il suffit d'adresser ou d'apporter au Relais Petite Enfance 4 enveloppes format 22.8x16cm timbrées et libellées à votre adresse. Si vous souhaitez le recevoir par mail, il suffit de me communiquer votre adresse.